

NÉOULES

Les cahiers de doléances se remplissent

Néoules a été un des premiers villages à mettre à disposition, au sein de sa mairie, un cahier de doléances pour les citoyens souhaitant s'exprimer suite au mouvement des gilets jaunes.

Après plusieurs semaines, Néoulais, mais également Garéoultais ou encore Méounais, sont venus noircir les pages du cahier. Sans surprise, le pouvoir d'achat des actifs comme des retraités est le point majeur des réclamations. Également réclamée, la justice fiscale, comprenant la baisse des taxes et le retour de l'ISF, ainsi que la justice sociale, avec le sentiment que l'effort est demandé aux plus pauvres alors que les plus riches sont préservés. Certains réclament un changement de constitution, une réforme institutionnelle pour se diriger vers une VI^e République. d'autres estiment qu'il y a trop de députés, trop de sénateurs, trop de dépenses dans les hautes sphères gouvernementales et que l'économie à faire devrait commencer par là.

André Guiol, maire de la

commune, insiste sur le fait qu'il accepte d'être « un facilitateur » pour le dialogue entre les administrés et le gouvernement mais n'est, pour autant, ni organisateur ni acteur de ce grand débat.

Selon lui, ce président qui les a souvent relégués, « nous les maires », au dernier rang de ses priorités, n'a pas hésité à s'appuyer sur eux pour le grand débat.

Pour lui, c'est une preuve supplémentaire, s'il en fallait, de l'importance des communes et du rôle indéniable des élus de proximité. D'ailleurs, en tant qu'élu local, André Guiol estime que ces difficultés grandissantes de la population étaient palpables depuis longtemps et que les maires tiraient, en vain, la sonnette d'alarme depuis un moment. Le mouvement a donné de la visibilité en haut lieu à la réalité du terrain.

En tant que président des maires ruraux, André Guiol a également centralisé les cahiers de doléances de ses confrères de **Bergemon, Cabasse, Solliès-Pont et Solliès-Toucas, Collobrières, Le Cannet-**



Quelques pages du cahier de doléances sur le bureau du maire. (Photo C. C.)

des-Maures, Combs, Cotignac, Entrecasteaux, La Roquebrussanne, Mons, Pourcieux, Régusse, Signes, Taradeau, Tavernes, Tourtour et Méounes, pour les envoyer au gouvernement. Les doléances restent, pour l'essentiel,

les mêmes en y ajoutant les problématiques directement liées à la ruralité comme le transport, l'emploi, l'environnement, etc...

A la demande du président de la République, les maires ont ouvert une période

Les élus locaux veulent se faire entendre

Dans l'éditorial rédigé par André Guiol, président de l'association des maires ruraux du var (AMR 83), on apprend qu'une séance de travail a eu lieu le 11 janvier dernier entre le préfet du Var, Jean-Luc Videlaïne, André Guiol et Jean-Pierre Vêran, président de l'association des maires du Var au sujet du grand débat. A cette occasion, le président des maires ruraux a tenu à préciser au préfet que « les maires seraient des facilitateurs », en mettant des salles de réunion à la disposition des débatteurs, mais qu'à aucun moment ils ne seraient partie prenante de ce

grand débat... « Nous avons par ailleurs mentionné que les maires en profiteraient pour décliner leurs revendications et leurs propositions. Les maires ruraux sont donc libres, en parallèle, de s'impliquer en participant à ces débats, car notre association n'a pas pour mission de dicter la conduite à tenir. Ils sont invités à faire valoir leur expérience et mettre en évidence la place essentielle qu'ils occupent dans le paysage institutionnel français après avoir été longtemps négligés ». (extrait de l'édition janvier 2019 à destination des maires ruraux)

de dialogue, maintenant, dixit l'élu néoulais, « la balle est dans son camp ». Au niveau communal, André Guiol met des actions en place pour tenter d'aider les Néoulais dans leur quotidien, notamment avec la mutuelle commu-

nale, le service Atchoum pour un transport mutualisé, une aide de 100 euros par an pour chaque étudiant et un quotient familial « boosté » pour permettre aux bas salaires d'accéder à certaines aides.

C. C.